

des personnes si peu connues, qu'il n'est pas surprenant de voir tant de Maîtres sacrifiés. Le Sieur de Creüilly, Capitaine dans le Régiment de Dillon, revenant de l'Armée d'Italie, prit un valet à Grenoble nommé Pierrot, Savoyard, & le mena avec lui à St. Germain en Laye. Le six Novembre dernier, ce valet entra dans la Chambre de son Maître, qui dormoit sur son lit, lui déchargea un coup de bâton sur la tête, & lui coupa la Gorge avec un rasoir : ce scélérat-vola en suite ce qui étoit de plus portatif & se sauva ; mais comme Dieu ne laisse pas de pareils crimes impunis, il ne lui laissa pas long-tems jouir des fruits d'une si noire action.

Le onze Novembre ce coquin étant arrivé à Vignory, qui est un Bourg à quatre lieues de Chaumont en Bassigny, un Echevin de cette Ville qui s'y trouva par hasard, lui voyant plusieurs nipes peu conformes à son état, jugea que c'étoit un voleur ; il le fit conduire dans une Chambre, où ayant été fouillé, on lui trouva trente-sept Louis d'or, deux fort belles Montres, du linge, des cuilliers & fourchettes d'argent &c. Il avoua qu'il avoit volé ces nipes à un de ses Parents ; mais qu'il avoit résolu de les lui rendre. On le fit conduire dans les prisons de Chaumont : Quelque tems après l'Etapier de Vignory, étant allé à Paris, raconta cette aventure dans son Auberge, par forme d'entretien ; un homme qui étoit dans la chambre, pria l'Etapier d'aller avec lui chez le Prévôt ; le Prévôt le conduisit à St. Germain, & sur le portrait qu'il fit du scélérat & des nipes, on jugea aisément que c'étoit l'Assassin du Sr. de Creüilly ; en effet ayant avoué le crime, le Prévôt de Chaumont reçut le 27. Décembre ordre de le transférer à St. Germain,